

**ASSURING FOOD AND NUTRITION SECURITY IN AFRICA BY 2020:
Prioritizing Action, Strengthening Actors, and Facilitating Partnerships**
April 1–3, 2004, Kampala, Uganda

WELCOME AND OPENING REMARKS

**Définir les actions prioritaires, renforcer la présence d'intervenants
et faciliter les partenariats**

H.E. Maître Abdoulaye Wade
Président de la République of Sénégal

1^{er} avril 2004

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames, Messieurs les Ministres, Honorables Députés, Messieurs les Prix Nobel, Monsieur le Directeur de la Fondation Rockefeller, Monsieur le Directeur Général de l'IFPRI, Mesdames, Messieurs les invités, Mesdames, Messieurs

Bien qu'étant pris par la préparation des festivités du 44^{ème} anniversaire de notre indépendance le 4 avril 2004, j'ai cru devoir déférer à l'insistante et amicale invitation de mon frère et ami le Président Yoweri Museveni. Principalement pour lui témoigner mon appréciation positive du combat qu'il mène, entre autres, dans le domaine de l'agriculture africaine.

Mais avant d'aller plus loin, laissez-moi m'acquitter d'un devoir. Le Président Chissano m'a demandé de la représenter à ces importantes assises et de parler au nom de l'Afrique. Je m'en acquitterai volontiers en me prévalant des fortes convergences qu'il y a entre ses idées et les miennes sur l'ensemble des problèmes de notre continent. Je voudrais donc, Monsieur le Président Museveni, vous transmettre les salutations fraternelles et les encouragements du Président de l'Union Africaine qui, pris par des engagements antérieurs mais aussi importants sur les problèmes de l'Afrique, n'a malheureusement pu venir participer à cette conférence. Il m'a chargé de vous dire qu'il soutient toutes les initiatives de nature à permettre à l'Afrique d'atteindre la sécurité alimentaire et à l'enfance africaine d'accéder à la bonne nutrition. Ce sont là des problèmes économiques et humains cruciaux et il ne peut que vous féliciter et féliciter tous ceux qui ont eu l'excellente initiative de réunir des sommités du monde politique, du monde scientifique et des décideurs, pour aider l'Afrique à élaborer une approche qui lui permettra d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, au plus tard en 2020.

Il m'a demandé de souligner que cette conférence est la suite logique du Sommet de Syrte en Libye tenu en février dernier.

Mesdames, Messieurs

Je voudrais, pour ma part, m'efforcer d'être aussi pratique que le Président Museveni, éviter les généralités et aller droit au sujet.

Après un bref rappel des grandes lignes du **NEPAD**, nouvelle vision de l'Afrique, option fondamentale autour de laquelle s'articule notre politique de développement et désignant l'agriculture comme un des huit secteurs prioritaires, je vais aborder le **diagnostic de la situation alimentaire en Afrique**, après quoi je m'efforcerai de donner une **contribution sur la stratégie africaine de garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'horizon de 2020**.

I. NEPAD

Tout d'abord, il s'agit d'une initiative de Chefs d'Etat, différente donc des plans antérieurs élaborés par des techniciens et sitôt remises dans les tiroirs pour ne plus jamais en sortir. Le Nouveau Plan conçu par les décideurs que sont les Chefs d'Etat ne pouvait que passer immédiatement à l'application.

Je rappelle, s'il en était besoin, que le **NEPAD** est une fusion entre le plan **OMEGA** (Sénégalais) et le **MAP**, Millenium African Plan, élaboré par les Présidents d'Afrique du Sud, du Nigeria et de l'Algérie.

Le **NEPAD** repose sur des paramètres et sur des variables. Les paramètres fondamentaux, immuables à long terme, sont au nombre de trois :

- Le secteur privé qui devient l'acteur principal du développement à la place du secteur public, jusqu'ici privilégié. Le secteur public ne disparaît pas, mais se réduit à l'indispensable pour suppléer aux carences éventuelles du secteur privé et garantir une certaine sécurité.

Cette prise de position de recours au secteur privé vient du fait que l'on est bien obligé de constater que la stratégie internationale du développement, née avec les indépendances, reposait sur l'aide et le crédit. L'objectif d'aide qui devait, suite à l'insuffisance de l'épargne nationale, assurer le transfert de ressources à hauteur de 0,7% du PNB dans les années 70, n'en est pas encore à la moitié. De sorte que ce moyen de développement par l'aide doit être relativisé.

Les crédits, publics ou privés (crédits fournisseurs), ont abouti à un endettement insoutenable des pays africains, paralysant même le développement. La dette africaine n'a pas encore trouvée de solution. A ce sujet, l'Union Africaine m'a confié la mission de convoquer un séminaire continental sur la dette. Nous avons déjà tenu une réunion d'une soixantaine d'experts avec la CEA, en attendant d'en tenir une deuxième qui devra déboucher sur un Sommet de Chefs d'Etat sur **le désendettement de l'Afrique**.

- **La Bonne Gouvernance, publique ou privée**, devenue indispensable pour une gestion moderne et efficace du développement économique. La Bonne Gouvernance Publique de rapporte aux élections, à la stabilité à long terme, au respect des droits de l'homme, cependant que la Bonne Gouvernance Privée est une gouvernance d'entreprise, tenue également de respecter des normes internationales de gestion.

Le Président du Burkina Faso et moi, avons proposé récemment un **Institut panafricain de Bonne Gouvernance** qui a été, à la demande du Comité de Mise en Oeuvre, rattaché à l'Université de Dakar.

L'Institut pourrait délivrer des consultations aux Chefs d'Etat et Ministres, recevoir en stage les hauts fonctionnaires ou dirigeants du secteur privé, organiser des missions d'information dans tel ou tel pays qui a pu résoudre avantageusement tel ou tel problème de gouvernance, organiser des échanges d'expériences.

La Revue par les Pairs

Le mécanisme d'évaluation par les pairs a été adopté par la direction du NEPAD pour permettre aux Etats membres d'améliorer leur gouvernance. Le mécanisme est libre en ce sens qu'il ne régit que ceux qui décident d'y entrer volontairement. Aujourd'hui, nous sommes 16 pays.

Le Forum ou direction comprend dix éminentes personnalités. Le pays qui accepte d'être évalué remplit un questionnaire qui est complète, au besoin, par une enquête. Le rapport qui demande entre 6 et 9 mois est envoyé au Sommet des Chefs d'Etat.

- **La Région**, nouvel espace d'action économique qui se superpose aux espaces nationaux. La région devient dans le NEPAD un champ de coopération originale qui entreprend la réalisation de projets qui

bénéficient tant aux économies nationales qu'à l'économie régionale et/ou continentale : routes, chemins de fer, universités, etc.

A l'intérieur de ces trois paramètres, *secteur privé, bonne gouvernance et région*, le NEPAD inscrit *huit secteurs fondamentaux*, secteurs hautement prioritaires, ce qui n'exclut pas d'autres secteurs, mais que nous considérons comme secteurs moteurs : **les infrastructures, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'environnement, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), l'énergie, l'accès aux marchés des pays développés.**

Le NEPAD a été plusieurs fois présenté par ses auteurs au G8 et a fait l'objet d'échanges aux différents Sommets de Gênes en 2001, de Kananaskis au Canada en 2002, d'Evian en France en 2003.

De nombreuses conférences doublées de séminaires, colloques et tables rondes ont abouti à la confection de projets, aujourd'hui parfaitement identifiés, dans les différents secteurs. La seule question qui se pose est celle de leur financement et de leur mise en oeuvre.

A ce sujet, je rappelle que le financement du NEPAD doit commencer par nous-mêmes sous la forme de contributions des Etats et du secteur privé dont j'ai déjà présenté une liste.

Par ailleurs, je voudrais simplement dire que le NEPAD ne démarrera réellement que si nous commençons nous-mêmes, au plan interne, par y mettre nos ressources, selon l'adage « *Aide-toi, le Ciel t'aidera* ». En procédant de la sorte, nous serons plus crédibles.

Au plan international, des offres de contributions ont déjà été enregistrées :

- A Kananaskis, les pays du G8 ont adopté un plan d'action en faveur de l'Afrique. Ils se sont engagés à augmenter de 60% les ressources allouées à l'aide publique au développement. De plus, 1 milliard de dollars US seront consacrés à la couverture du déficit de financement de l'Initiative PPTE.
- Les états membres du G8 se sont engagés individuellement à soutenir la mise en oeuvre du plan d'actions pour l'Afrique.
- Le Canada va consacrer au continent africain, sur une période de 5 ans, 6 milliards de dollars canadiens en ressources additionnelles. Cette mesure viendra en complément des ressources du Fonds d'Investissements alimenté à hauteur de 500 millions de dollars canadiens par an, destinées à l'assistance au développement. Une partie de ces fonds a d'ailleurs servi à l'élaboration du plan d'action pour les infrastructures et servira au financement du programme de renforcement des capacités des Communautés économiques régionales, CER.
- Le Royaume Uni a consenti une augmentation de 360 millions de livres sterling des ressources destinées à l'Afrique, en plus de la mise en place d'un mécanisme spécial de mobilisation de financements destinés à soutenir les pays africains dans la réalisation des Objectifs de Développement du Millenium.
- Les Etats-Unis ont annoncé une augmentation de 15 milliards de dollars US de leur contribution à la lutte contre le SIDA. Ils se proposent, en outre, d'aider quelques pays sélectionnés à travers le Millenium Challenge Account (MCA).
- L'Union Européenne a annoncé une contribution d'un milliard de dollars au Fonds mondial pour la Santé.
- L'Inde a proposé 200 millions de dollars.
- Le Japon a confirmé les participations suivantes : 1,06 millions de dollars pour les infrastructures, 300 millions de dollars pour la santé, 3 milliards de dollars de remise de dettes des pays africains, 400 millions d'aide aux entreprises japonaises désireuses d'investir dans les pays africains.

Après la nomination du Président et des membres de la Commission de l'Union Africaine, le NEPAD doit être transféré à l'Union Africaine.

II. Diagnostic

Nul doute que la colonisation et l'irruption de l'Afrique dans la modernité, alors qu'elle n'était pas préparée à cela, sont largement responsables des ruptures profondes dont souffre notre continent et qui se traduisent par des déséquilibres divers.

Il convient donc de dire un mot sur la genèse de la dépendance alimentaire et de la malnutrition.

Le colonisateur avait contraint les colonies à ce que l'on appelait des *cultures de rente*, en s'appuyant sur une théorie économique qui prétendait que les colonies devaient s'efforcer d'acquérir par le commerce l'essentiel des ressources financières qui devaient leur permettre d'acquérir les équipements nécessaires à leur développement. Mais, cette théorie, apparemment belle, était malheureusement fautive. En effet, le développement des cultures de rente qui occupaient l'essentiel des ressources humaines, s'est fait au détriment des cultures vivrières, et les Africains se sont mis à acheter, à l'extérieur, les denrées nécessaires pour leur survie.

L'exemple le plus typique et le plus pernicieux est celui du Sénégal qui importe chaque année 600000 tonnes de riz pour sa nourriture en y consacrant quelques 150 millions de dollars acquis par des importations, ne produisant à l'intérieur que 15% de ses besoins. Même si, probablement, rares sont les pays qui accusent une telle dépendance alimentaire, ce phénomène est quand même caractéristique de la plupart des pays africains, de l'Egypte au Sénégal en passant par le Nigeria ou le Mali, pour ne citer que ceux-là.

On sait, d'autre part, que cette option imposée traduisait en réalité le *Pacte Colonial* aux termes duquel l'économie des colonies devait être subordonnée à celle des métropoles, en fournissant à cette dernière la matière première agricole qui lui manque et en lui assurant des débouchés.

De sorte qu'aujourd'hui, le problème de « *l'indépendance alimentaire* » se pose, mais ici, il convient de nous arrêter pour quelques précisions. Même si aucun pays n'est totalement indépendant, de ce point de vue, on peut dire que la dépendance existe lorsque le pays considéré consacre une fraction trop importante de ses ressources à l'achat à l'extérieur de denrées alimentaires qu'il aurait pu produire largement au niveau local. Précisons aussi que la sécurité alimentaire dépasse la notion de dépendance alimentaire. En effet, on peut dire que la sécurité alimentaire existe pour un pays lorsqu'il produit l'essentiel de la nourriture de ses populations et dispose, en même temps, soit de stocks sécuritaires de trois mois, soit de ressources financières qui lui permettraient en cas de survenance d'un événement quelconque, la sécheresse par exemple, d'acquérir de la nourriture pendant trois mois en payant la contrepartie.

Ces précisions étant, je voudrais, à présent, délivrer ma contribution à l'élaboration d'une stratégie africaine de sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'horizon 2020.

III. Contribution à l'élaboration d'une stratégie africaine de garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'horizon de 2020

Cette stratégie peut être définie : au niveau national, au niveau régional, au niveau international.

Au niveau national

Le question ici est d'examiner les moyens dont peut disposer chacun de nos pays pour faire face aux défis.

Les défis de l'agriculture ou de la production agricole :

- **Le premier défi** est constitué par **les sols**, car s'il est vrai que certains pays africains disposent de sols naturellement riches, d'autres, malheureusement, ont des sols pauvres ou appauvris. Toutefois, les techniques modernes rendent le facteur « *sol* » secondaire puisqu'en Egypte, que j'ai visitée il y a quelques semaines, de grandes fermes modernes ont été édifiées sur le sable du désert. Il est établi en effet que n'importe quel sol peut être rendu apte à l'agriculture à la seule condition de modifier éventuellement sa structure et de lui apporter les éléments nutritifs appropriés en fonction des spéculations choisies.

Dans cette optique, j'ai créé, il y a quelques mois, au Sénégal, un *Institut des Sols* décentralisé au niveau des départements pour permettre à chaque agriculteur qui le désire de faire analyser les sols de son domaine pour leur apporter les éléments qui leur manquent. L'Institut sera opérationnel à partir de 2005.

- **Un deuxième défi** est celui de la relation **homme/terre**. En effet, il est établi que l'agriculteur sacrifiera plus pour l'amélioration de sa terre s'il est convaincu qu'il peut la transmettre à ses héritiers.

Ici se pose avec acuité le problème de l'**accès des femmes à la terre** car elles sont souvent oubliées. Au Sénégal, notre Constitution formule explicitement le droit des femmes du monde rural à accéder à la terre dans les mêmes conditions que les hommes.

Pour appuyer l'esprit d'entrepreneuriat bien connu des femmes, nous avons mis en place un Fonds spécial et un micro crédit. Comme partout, on a constaté qu'elles se faisaient un honneur à rembourser entièrement les crédits dont elles bénéficiaient, ce qui n'est pas toujours le cas pour les hommes.

C'est pourquoi, dans la plupart des pays d'Afrique, se pose le problème de **la réforme agraire**. Au Sénégal, nous venons de mettre en place une Commission Nationale pour nous pencher sur cette importante question du foncier qui concerne le domaine de l'Etat, le domaine des villes, le domaine des villages, le domaine des espaces entre villages.

Des investisseurs nationaux et étrangers dans le domaine de l'agriculture exigent, en contrepartie de leurs investissements, un titre de propriété ou, à tout le moins, un droit d'usage à long terme.

Qui délivre ce titre juridique : l'Etat, les collectivités locales ?

Il s'agit là d'un problème sérieux. En effet, on a vu des chefs de communautés rurales céder des exploitations à des investisseurs à vil prix, simplement parce qu'ignorants, ils ne disposent d'aucun référentiel de prix.

- **Un autre défi est celui de la productivité**. Les rendements africains sont bien inférieurs aux rendements asiatiques, allant du simple au quadruple. Cette différence provient en particulier des équipements dont dispose l'agriculture en Asie, mais aussi de la main d'oeuvre non qualifiée de l'Afrique comparée à celle de l'Asie. Quand on pense qu'au Japon, l'agriculteur est au moins bachelier et a été formé dans une école, ce qui le rend apte à lire et utiliser des documents relatifs aux plantes, on voit que la distance est grande avec le paysan africain analphabète. Mais, il faut rendre hommage à nos paysans qui, malgré tout, ont été les supports de la croissance économique de nos pays. Néanmoins, nous devons nous attacher à préparer des ressources humaines formées et adaptées à la vocation de modernité de l'agriculture africaine. A cette fin, au Sénégal, nous avons mis en place plusieurs centres polyvalents de formation d'agriculteurs pour former des jeunes disposant d'un minimum d'instruction.

Dans la période antérieure, les régimes précédents avaient certes des écoles destinées au monde rural, mais elles formaient surtout des encadreurs, semi-bureaucrates privilégiés, alors qu'aucun effort n'était fait pour améliorer la capacité des paysans. Aujourd'hui, notre objectif est de former l'agriculteur moderne à partir d'un minimum d'instruction.

- Un autre défi réside dans l'**extraversion de nos économies** qui, malgré tout, sont tournées vers l'extérieur pour l'acquisition des revenus nécessaires pour la satisfaction des besoins des populations. Donc, le paysan a tendance à privilégier les cultures exportables par rapport aux cultures vivrières. Le pari est donc de l'orienter vers la polyculture vivrière tout en lui assurant des cultures de rente. L'arbitrage dans le choix de l'une ou l'autre option ou de leur combinaison, n'est pas facile.
- **Le défi des transports.** Le défaut de routes et la mauvaise qualité des pistes constituent des blocages lorsqu'il s'agit d'apporter les récoltes soit vers les circuits de commercialisation soit vers les lieux de transformation.

Au Sénégal, l'arachide a toujours été payée « *carreaux usine* », ce qui signifie que le paysan doit la transporter à l'usine. Le prix payé par l'usine est donc partagé entre le paysan et le transporteur. Ce qui veut dire que c'est le paysan qui paie le transporteur. Le coût du transport peut aller jusqu'à 25%, car le prix de base fixé par l'Etat au kilomètre est pondéré en hausse suivant l'état de la piste. Pour la première fois, cette année, un grand groupe français spécialisé dans la culture maraîchère sous serres, mais qui achète en même temps les productions des paysans, paye le prix des récoltes « *bord champs* ». Cette méthode évite au paysan de supporter le prix du transport.

Il est évident que, si l'Afrique ne résout pas le problème des transports, il lui sera difficile d'être concurrentielle tant pour l'exportation des produits bruts que pour celle des produits transformés.

- **Un autre grand défi est celui de la commercialisation.** La commercialisation est une activité réservée aux commerçants et aux exportateurs. C'est une spécialisation.

Ici, permettez-moi un rappel. L'année dernière nous avons, à quelques mois de l'hivernage, décidé de nous lancer dans la production agricole en grandes quantités, production qui devait défier l'histoire économique du Sénégal. Cette politique volontaire a produit ses effets puisque nous avons pu obtenir des résultats spectaculaires. Jugez en :

- la production, qui a connu une très forte hausse pour l'**arachide**, est passée de 261500 tonnes en 2002 à 440500 tonnes en 2003 ;
- le **coton** est passé de 30900 tonnes en 2002 à 55000 tonnes en 2003 ;
- le **mil** est passé de 415000 tonnes en 2002 à 628500 tonnes en 2003 ;
- le **riz local** de 172000 tonnes en 2002 à 232000 tonnes en 2003 ;
- la hausse la plus spectaculaire a été celle du **maïs** qui est passé de 80500 tonnes en 2002 à 491300 tonnes en 2003, la moitié de l'objectif d'un million de tonnes que j'avais assigné au Ministère de l'Agriculture.

Les Moyens

La stratégie de la sécurité alimentaire passe d'abord par l'homme, les **ressources humaines**. C'est le problème du renforcement des capacités paysannes. C'est ce que nous faisons dans les centres polyvalents, mais ce renforcement de capacité peut aussi être attendu de l'assistance technique et de l'encadrement par la coopération internationale.

Aujourd'hui, le Sénégal bénéficie, pour la production rizicole, de l'encadrement vietnamien, surtout dans le Nord, et de l'encadrement Taïwanais au Sud et au Nord.

La France a lancé un programme de formation des paysans et des agriculteurs pour les amener à intégrer la nécessité de s'adapter à des cultures qui doivent faire face à une demande périodique et non occasionnelle.

Pour le paysan Sénégalais habitué à faire des cultures une fois par an pendant les trois mois de l'hivernage, l'amener à s'adapter à d'autres cultures modernes qui exigent la programmation datée de tous les événements de l'agriculture n'est pas au départ une chose évidente. Le marché européen est exigeant car s'il demande des fraises pour le 12 décembre, ce n'est pas pour le 15 décembre.

Les paysans du Ghana, orientés vers la demande américaine, ont une très grande habitude de faire face aux demandes périodiques.

L'agriculture, c'est évident, a besoin d'eau, c'est le moins qu'on puisse dire. C'est pour cela que le Sommet Franco-Africain de Paris de 2002 et le Sommet du G8 d'Evian de 2003 étaient centrés sur les problèmes de l'eau, de l'eau potable bien sûr, mais aussi de l'eau d'irrigation.

Au Sénégal, avec le secteur privé marocain, nous sommes en train de procéder à la préparation de grands projets de périmètres qui seront octroyés aux paysans dans 14 mois. Nous disposons le long du fleuve Sénégal 240000 hectares vierges. C'est dire qu'il n'est pas compréhensible que nous continuions à importer d'aussi grandes quantités de riz.

Aujourd'hui, nous essayons de mettre en place des **barrages collinaires** comme au Maroc et au Burkina Faso et nous avons aussi un projet de **pluies provoquées**, technologie marocaine, qui a fait ses preuves au Burkina Faso. Le projet est devenu régional avec un financement de la BID.

Mais notre objectif principal depuis l'année dernière a été la construction de **bassins de rétention des eaux pluviales**. On sait, en effet, qu'à chaque hivernage des milliards de tonnes d'eau tombent, disparaissent par infiltration dans le sol ou se déversent finalement à la mer. Le seul inconvénient des bassins de rétention est qu'ils coûtent encore chers, s'il ne sont pas faits sur des terres argileuses imperméables par nature, car, dans ce cas, ils exigent un compactage souvent sophistiqué. Nous sommes en train de faire des essais de poudres qui, dispersées sur la nappe d'eau, descendent au fond du bassin et le rendent compact. Nous essayons aussi le compactage par le plastique.

Le défi de **la recherche** est aussi grand problème pour l'agriculture africaine. En effet, les grands pays, dans le cadre de l'agriculture, ont une politique de recherche diversifiée et approfondie. Or, l'Afrique est quasiment absente dans le domaine de la recherche agronomique, à part quelques Instituts de recherche laissés par le colonisateur. Il semble que généralement les gouvernements ne soient pas tout à fait convaincus de l'importance de la recherche et de la nécessité de lui consacrer d'importantes ressources financières.

Je n'aurais pas été complet, si je n'abordais le problème au **niveau régional** et au **niveau international**.

Au niveau régional

On constate qu'il y a en Afrique des pays excédentaires pour certaines denrées, ou potentiellement excédentaires par rapport à leurs possibilités, et des pays déficitaires pour ces mêmes denrées. En tenant compte de ce facteur de complémentarité, il y a lieu d'organiser des échanges intra africains qui accroîtraient d'autant la part du commerce régional par rapport au commerce international. L'obstacle principal qui se pose à ce type d'échanges, ce sont les prix des produits africains trop élevés par rapport à ceux des mêmes denrées importées.

Voici l'exemple que je donne souvent.

Le Mali dispose d'énormes superficies de terres aptes à la culture du riz qui pourraient largement en partie être exporté au Sénégal mais la différence de prix entre le prix du riz importé par le Sénégal et le prix du riz malien constitue un problème. Nous pourrions donc nous organiser pour que le différentiel de prix soit financé par un fonds régional ou continental selon des conditions à préciser. On voit ainsi que le déficit du commerce intra africain est parfaitement surmontable.

Au niveau international

Au-delà des défis de productivité qui restent tout de même insurmontables, il y a le défi des **subventions agricoles** des pays développés à l'agriculture. Ces subventions ont été estimées à un milliard \$/jour. Leur effet est que l'agriculture africaine ne pourra jamais concurrencer les produits agricoles des pays développés ni sur leurs marchés, ni sur les nôtres. C'est toute la problématique des négociations de l'**OMC à Cancun** l'année dernière qui ont abouti à un échec. Toutefois les négociations ont repris et au mois de mai prochain les Ministres du Commerce d'Afrique doivent se retrouver à Dakar pour se préparer aux négociations parallèles.

Pour ma part, je préconise des discussions intercontinentales, Afrique-Europe, Afrique-Japon, Afrique-Etats-Unis, plutôt que des négociations internationales à l'échelle planétaire qui voudraient réunir le monde entier et obtenir un accord sur des problèmes aussi différenciés que le sont les productions agricoles.

En conclusion, ces présentes assises qui sont la continuation du Sommet de Syrte sur l'Agriculture constituent une étape importante dans la mesure où elles sont focalisées sur un point particulier qui est la sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est dire que les conclusions seront d'une importance capitale pour les populations africaines, car des populations sous-alimentées ne peuvent pas produire à plein temps.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler qu'en novembre 2004, précisément le 23 novembre 2004 se tiendra à Dakar un Sommet Mondial dit « **Dakar Agricole** » qui réunira outre les décideurs politiques, des sommités scientifiques afin de faire bénéficier à l'Afrique du stock de connaissances de l'humanité dans les domaines agricoles. Il sera aussi l'occasion de contacts fructueux entre producteurs et distributeurs et permettront à l'Afrique de s'insérer mieux encore dans l'économie internationale.

Mesdames, Messieurs

Je vous remercie de votre attention.

Note: This note has not been edited. The views expressed in this summary note are those of the author and are not necessarily endorsed by or representative of IFPRI or of the cosponsoring or supporting organizations.